

NOTRE SOCLE COMMUN DDA DIRECTIVE SUR LA DISTRIBUTION D'ASSURANCES



FORMATION ANNUELLE OBLIGATOIRE
de 15 heures en vigueur depuis le 23 février 2019

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES
9 HEURES DE FORMATION À DISTANCE

PROGRAMME

**IDENTIFIER LA DISTRIBUTION D'ASSURANCE
ET L'INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE RENFORCÉE**

**CONNAÎTRE LES CINQ PILIERS DE LA DDA
DÉCOUVRIR L'IMPACT DE LA NOTION DE GOUVERNANCE ?**

**S'INTERROGER SUR LE PARTAGE DE RESPONSABILITÉS
ENTRE CONCEPTEUR/DISTRIBUTEUR D'ASSURANCE**

DÉFINIR LE MARCHÉ - CIBLE

**RAPPELER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE
DE L'ASSURANCE ET L'OBLIGATION
DE TRANSPARENCE PRÉCONTRACTUELLE**

APPRÉHENDER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

**CONNAÎTRE LES MODES DE RÉMUNÉRATION ET LES
CHALLENGES COMMERCIAUX**

**CONNAÎTRE LE RÔLE ET ATTENTES DE L'ACPR AU REGARD
LA PROTECTION DE LA CLIENTÈLE**

**IDENTIFIER LES PHASES DU PRÉCONTRACTUEL AU
POSTCONTRACTUEL ET LE CONTRÔLE DES PUBLICITÉS**

**CONTRÔLE DES OBLIGATIONS D'INFORMATION
ET DU DEVOIR DE CONSEIL EN VENTE À DISTANCE**

**RECHERCHER DES BÉNÉFICIAIRES EN ASSURANCE
VIE ET SAVOIR IDENTIFIER UNE RÉCLAMATION**

CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS AVANT/APRÈS DDA

DÉCOUVRIR L'IPID EN ASSURANCES NON-VIE

DÉCOUVRIR LE KID EN ASSURANCE VIE

**APPRÉHENDER LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE CONSEIL
ET LE CONSEIL DANS LA DURÉE**

PUBLIC VISÉ

Tout collaborateur d'établissement distribuant des produits d'assurance et de réassurance ainsi que pour les intermédiaires d'assurance et de réassurance, et leur personnel (cf. article L. 511-2 du Code des assurances créé par l'ordonnance n° 2018-361 du 16 mai 2018 transposant la directive). La Directive sur la Distribution d'Assurance dite « DDA » prévoit une formation obligatoire de 15 heures. L'arrêté du 26 septembre 2018 détaille le contenu de cette formation.

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Identifier les thèmes de la DDA
- Connaître les principes directeurs encadrant la protection de la clientèle dans l'exercice de l'activité d'assurances, les enjeux et les impacts
- Maîtriser l'environnement du marché
- Comprendre les risques consécutifs à de mauvaises pratiques
- Appréhender les bonnes pratiques et les appliquer

DURÉE DATE & TARIF



9 heures de formation
asynchrone,
18 modules de 30 minutes



Tarif adhérent
165 € HT / apprenant
Non adhérent
195 € HT / apprenant
Intra : nous consulter

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Vidéo
- Mises en situation
- Fiches d'approfondissement
- Validations des connaissances via des quiz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Modules de formation e-learning disponibles sur la plateforme ASFFOR